

Pas de visa pour Joseph Kollie

Joseph Kollie, étudiant à la faculté de lettres de Besançon a été reconduit à la frontière le 8 février dernier.

Joseph Kollie est enseignant et donne des cours de français à l'université de Monrovia (Liberia). Agé de 40 ans, il s'installe à Besançon pour fuir la guerre civile de son pays. Sa demande d'asile politique est d'emblée refusée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides le 20 novembre 2003, refus confirmé un an plus tard par la commission des recours.

Malgré tout, Joseph a réussi brillamment les deux premières années de son cursus à la faculté de lettres, ce qui ne l'a pas empêché de faire l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière le 3 octobre 2005, puis d'être arrêté quatre mois après, alors qu'il se rendait à l'université, le 8 février 2006.

LE COMITÉ DE SOUTIEN. A ce jour, plus de 2 500 euros ont été collectés après l'appel aux dons du comité de soutien. "Les dons ont afflué de toute la France. Les étudiants bisonnins se sont lar-

gement investis", se félicite le comité de soutien.

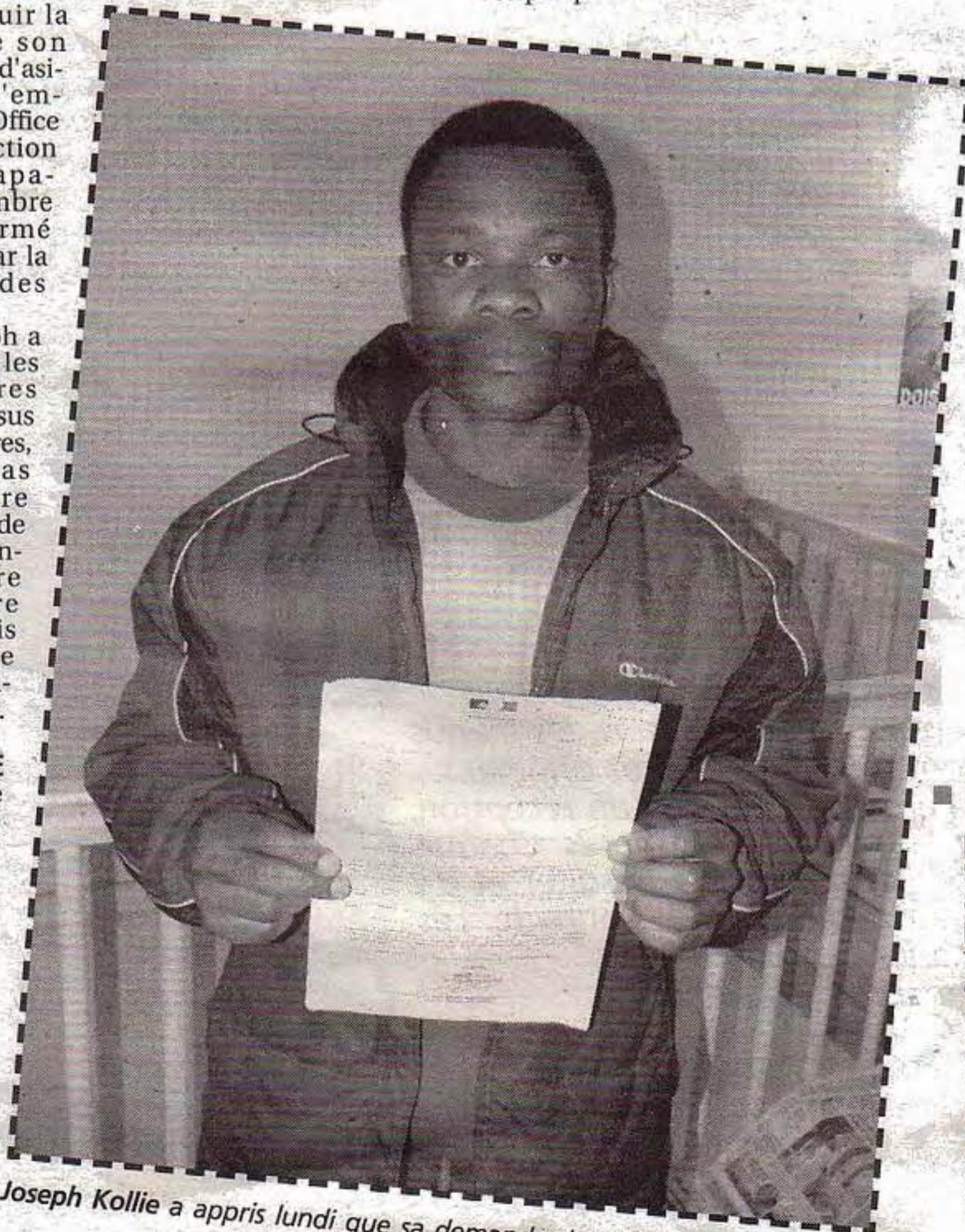
Le Libéria est un pays aujourd'hui touché par une crise profonde. Et le comité de soutien de Joseph en a fait plusieurs fois l'amère expérience : "Le téléphone, le train, l'avion sont autant de choses qui sont banales chez nous, mais pas là-bas. On a des nouvelles de Joseph par moment", explique un membre du comité.

Joseph a obtenu un rendez-vous le 26 octobre dernier au consulat à Abidjan, pour faire une demande de visa en personne. "Le dossier était complet, mais l'entrevue fut courte", explique Pierre

Couchot, du comité de soutien.

LE VISA : PRÉCIEUX SÉSAME. C'est lundi que Joseph s'est vu notifier le rejet officiel de sa demande de visa par le consulat. Un rejet qui n'est pas motivé... Pour Michel Savaric, membre du comité de soutien, "c'est un véritable coup dur pour le comité car le dossier était archi-complet. Le rejet de la demande de visa a une raison politique évidente : le consulat doit avoir des consignes de ne pas donner de visa aux expulsés. Maintenant, il va falloir taper au niveau politique pour se faire entendre et aider."

Aurélien CENTELLES



Joseph Kollie a appris lundi que sa demande de visa était rejetée.

■ En savoir plus

Prochain rendez-vous le 9 novembre prochain, avec une soirée concert pour récolter des fonds. Celle-ci aura lieu à la salle David, 11, rue Battant à partir de 19h30. Au programme Electrons Libres, Groovy Baby Funky Boot, et La Cedille. Participation aux frais : 3 euros (buvette et buffet).